

de

N^o 3634

Dossier concernant un tableau de
Geniers offert en vente par M^{re}
de Bequervort, à Waterloo

9228. — P. W.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
—
ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24739

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

—
ANNEXE
—
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 7 novembre 1893.

3634

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. de Beequevoort, de Waterloo, a été autorisé à soumettre à votre examen, en vue de son acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, un tableau de Teniers représentant le Château des Trois Tours, sis à Perck, habitation de l'artiste.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma
Considération distinguée.

Le Ministre,

J. de Bouter

A la Commission directrice des Musées de peinture
et de sculpture de l'Etat.

Waterloo, le 14 Novembre 1893

3634

Monsieur le Directeur
des Musées Royaux des Beaux Arts.

Bruxelles.

Me référant au Décret Ministériel
du 7^{et} N° 24839, je prends la respectueuse
liberté de vous remettre avec la présente, le
tableau de Teniers y mentionné, repré-
-sentant le bateau de Périck près de
Tilvorde, avec prière de vouloir bien le soumet-
-tre à l'examen de la Commission des
Musées Royaux des Beaux Arts.

Quant à son évaluation, j'ai
l'honneur de porter à votre connaissance
que je la laisse aux soins de l'appréciation
de la Commission Royale.

Agitez Monsieur Le Directeur, l'assurance
de ma parfaite considération.

Arthur de Becquervort

Brux. 21 Nov. 1843

M^r Arthur De Beguevost
à Wastervloo.

3634.

Nous avons l'honneur
de vous en former que la
résolution de la Commission
nautique du littoral n'a pas
été favorable à l'acquisition
- d'un des bâtiments représentés
- dans: le ^(Des trois Esquifs) Chateaux de Perle,
qui accompagnerait votre
lettre du 14 de ce mois.

Nous conservons en conséquence
cet ouvrage à votre disposition
en vous priant de vouloir
bien le faire réclamer, le
plus tôt possible (entre une
à quinze jours de délai)
sur la présentation d'un
récépissé.

ct gr.

Le C^{te} Dir.
Le Secrétaire
Dth

Le soussigné déclare avoir retiré aujourd'hui, le tableau
attribué à Teniers et représentant le Château de
Perck près de Vilvorde, envoyé le 14 Novembre 1893, à
l'examen de la Commission du Musée Royal de Bruxelles
Waterloo, le 16 Janvier 1894.

Arthur de Becquevort